



## Position d'Ecover au sujet de l'Ecolabel

Ecover, leader mondial des produits d'entretien écologiques et certifié ISO 14001, n'a jusqu'à présent, pas lié l'Ecolabel Européen à sa marque. C'est peut-être surprenant, mais pas sans raisons.

Depuis 1993 et jusqu'à ce jour, Ecover a effectivement pris part à la Commission Ad-Hoc de l'UE sur l'Ecolabel pour produits d'entretien. Cette Commission a été créée à fin de fournir les éléments et arguments nécessaires pour la rédaction de ce label et sert de forum de discussion entre la commission, les producteurs/distributeurs et les ONG. Parmi les producteurs écologiques, Ecover est le seul à avoir, activement et à ses propres frais, collaboré à cette Commission.

Très vite il s'est montré que les producteurs conventionnels ne voulaient pas d'Ecolabel du tout : ils avançaient que leurs produits, conformes à la législation en vigueur, étaient « suffisamment écologiques » et ils boycottaient les développements au-delà de la situation existante. Ils ne voulaient pas compléter les données sur l'écologie de leurs produits, s'opposaient à des déclarations détaillées d'ingrédients sur les emballages, à des règles plus strictes sur l'acceptabilité écologique des ingrédients ou allant au-delà de la législation en vigueur, etc. *Bref, l'Ecolabel ne devait ni souligner que les produits d'entretien conventionnels sont en fait insatisfaisants au niveau de la pérennité en général et de l'écologie en particulier, ni qu'il y a des produits labélisés présentant des caractéristiques supérieures.*

Pour Ecover, société ayant comme raison sociale de développer et produire des solutions nettoyantes écologiques, munie d'une solide réputation et ayant 25 ans d'expérience dans la matière, un ecolabel était plus ou moins oiseux. Néanmoins, on voulait s'assurer que si un ecolabel se créait, celui-ci soit vraiment crédible. Les ONG, représentées par l' 'European Environmental Bureau', avec lequel Ecover entretient d'ailleurs d'excellentes relations, soutenaient le même point de vue.

L'objectif de la Commission était plutôt d'intéresser à tout prix un nombre maximum de grandes marques à joindre l'Ecolabel; objectif qui n'a toujours pas pu se réaliser à cause du désintérêt des producteurs.

L'ensemble de ces motifs a mené Ecover à s'abstenir momentanément de l'Ecolabel Européen pour sa marque.

Toutefois, Ecover reconnaît la valeur potentielle d'un vrai label écologique et n'hésitera pas à rejoindre un schéma qui soulignera la qualité pérennisable de ses produits plutôt que de l'estomper ou de la dégrader. Ecover continue à coopérer à la Commission Ad-Hoc de la CE, ainsi qu'à une multitude d'initiatives de certification, de formation ou de vulgarisation des idées écologiques au niveau des produits d'entretien. Nous espérons que nos échanges qualitatifs avec les organisations gouvernementales comme non-gouvernementales seront suffisamment convaincantes d'ici-là.